

PRÉLÈVEMENT DE SELLES

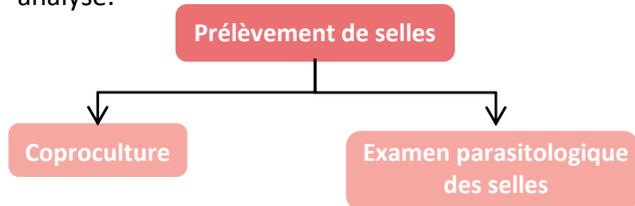
NOTIONS CLÉS



Les diarrhées d'origines infectieuses peuvent être de différentes origines :

- Bactériennes
- Virales
- Parasitaires

Un prélèvement de selles peut être demandé par votre médecin pour permettre la réalisation d'une analyse.



LE PRÉLÈVEMENT



Avant le prélèvement, un pot stérile est à récupérer dans un laboratoire ou une pharmacie.

CHEZ LES ENFANTS ET ADULTES : Le prélèvement de selles doit, si possible, être effectué avant l'instauration d'un traitement antibiotique ou antiparasitaire et à distance de toute prise de certains médicaments, tels que : le charbon, les lavements, les laxatifs et les suppositoires. L'équivalent d'une noix de selles est récupéré à l'aide d'une spatule ou d'un écouvillon puis transféré dans un pot stérile adapté. Il est préférable de prélever une zone sanglante ou glaireuse des selles.

CHEZ LES NOURISSONS : Le principe est le même mais les matières fécales doivent être récupérées à l'aide de la spatule directement sur la couche.

Plusieurs informations doivent être mentionnées sur le prélèvement :

- Nom, prénom, date de naissance et sexe
- Date et heure du prélèvement
- Prise de traitement médicamenteux
- Contexte clinique : voyage, immunodépression...

Les prélèvements de selles doivent être acheminés au laboratoire d'analyses dans les **2 heures** suivant le recueil pour la **coproculture** et dans les **3 heures** pour la **parasitologie**. En cas d'impossibilité, le pot est à conserver au réfrigérateur et apporter dans les 24 heures au laboratoire.

COPROCULTURE

Prescrite pour déterminer la cause des **diarrhées d'origine infectieuse**. Il s'agit d'un examen bactériologique des selles.

La coproculture est indiquée en cas de **diarrhée aiguë (<14 jours)** associée ou non à de fortes douleurs abdominales et/ou à la présence de glaires ou de sang dans les selles. Une coproculture est nécessaire dans un contexte de Toxi-Infection Alimentaire Collective (**TIAC**) ou après un **voyage** récent en zone à risque. Elle n'est pas indiquée en cas de diarrhée chronique excepté pour un patient immunodéprimé.

Une coproculture recherche des bactéries transmises par l'eau ou l'alimentation responsables de diarrhées aiguës telles que les salmonelles, les shigelles, les campylobacter ainsi que les yersinia. *Clostridioides difficile* est une autre bactérie recherchée en plus, notamment si vous avez été hospitalisé ou si vous avez pris des antibiotiques dans les 2 mois ou si vous avez plus de 65 ans.

Les antibiotiques efficaces pour traiter le patient en cas de coproculture positive seront testés afin de permettre au médecin d'adapter le traitement antibiotique.

Le délai d'obtention des résultats est en général de 4 jours.

EXAMEN PARASITOLOGIQUE DES SELLES

Prescrit en cas de suspicion d'infection intestinale parasitaire. Il comprend une étape de caractérisation des selles (consistance, couleur, visualisation à l'œil nu de parasites) et un examen microscopique ou de biologie moléculaire suivant les laboratoires. Il doit être répété pendant **3 jours** sur **3 prélèvements** de selles **espacés de deux à trois jours** car l'excrétion des parasites est très souvent intermittente.

La recherche de parasites dans les selles est indiquée en cas de retour de voyage en zone à risque (régions tropicales ou intertropicales avec hygiène précaire) ou en contexte d'immunodépression **après élimination des autres causes microbiologiques** (bactéries ou virus).

Il consiste à rechercher la présence de parasites sous leurs différentes formes (œufs, larves, kystes ou formes végétatives) de façon à définir le traitement approprié. En revanche, tous les parasites ne sont pas pathogènes. Leur présence n'implique pas forcément un traitement.



Giardia intestinalis – MNHN P.Grellier



SOURCES :

Sources : E.Pilly
2020, 27e édition
microbiologiemedic.ale.fr

Copyright MedQual©
03/07/2023

